Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Rhône-Lez-Provence : 4,24 tonnes de sapins recyclés !



Après les Sorgues-du-Comtat c'est au tour de Rhône-lez-Provence de battre son propre record de collecte de sapins de Noël avec 4,24 tonnes de sapins recyclés en 2022 contre 2,8 tonnes en 2021. Pour cela, 8 sites de collecte répartis sur les 5 communes du territoire, en plus des 2 déchèteries de Bollène et Mondragon, avaient été installés durant près d'1 mois, du 27 décembre 2021 au 24 janvier 2022 en Rhône Lez Provence. La communauté de communes tient à en remercier ses habitants. Les communes de l'interco Rhône-lez-Provence sont Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud, Mondragon et Mornas. Anthony Zilio, le maire de Bollène, en est le président.
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Avignon : où déposer votre sapin ?



Jusqu'au 17 janvier, des points de dépôt des sapins usagés sont répartis à travers Avignon. Les jardiniers municipaux les transforment en copeaux de bois et en paillage qui sont ensuite épandus dans les plates-bandes des jardins et espaces verts d'Avignon.

Intra-muros

- 43, Rue Guillaume Puy
- Place des Carmes
- Place Pompidou
- À l'angle Delattre de Tassigny et cours Jean Jaurès

Extra-muros

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

- Cours Mairie Quartier Ouest
- Angle de l'avenue de la Trillade et de la première D.B
- Cours Château St Chamand
- Île de la Barthelasse
- Parking Parc de Marsillargues
- Parking Mairie Est
- Place Alexandre Farnèse Mairie Sud
- Parking des Arènes rue des Écoles Montfavet
- Allées de l'Oulle

L.M.

Truffaut, des sapins de Noël pour la bonne cause



Du 26 novembre au 24 décembre, les magasins et le site Internet Truffaut s'engagent pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

chaque sapin naturel acheté (supérieur ou égal à 25€) à reverser 1€ pour des actions de réhabilitation du massif des Maures dans le Var durement touché l'été dernier par un dramatique incendie ravageant 6 838 hectares.

Les sommes récoltées seront reversées au fonds de dotation ONF (Office national des forêts) – Agir pour la forêt dans le cadre du dispositif 'Respir' créé à l'initiative de la Région Sud au bénéfice des forêts.

L'argent récolté
Il participera, dès 2022, à faire renaitre ce patrimoine national. Au programme : Coupe des bois brûlés pour mise en sécurité des secteurs fréquentés et amélioration paysagère ; Travaux venant favoriser le retour de la végétation naturelle via le recépage (coupe à ras) des arbres susceptibles de se régénérer par rejet des souches ; Réalisation de fascines végétales pour limiter l'érosion des sols et faciliter la régénération. Cette technique de génie écologique tire parti des bois brûlés qui, une fois abattus, sont réutilisés sur place pour la constitution de peignes en matériau naturel ; Actions en faveur de la biodiversité telles la création de milieux mosaïques et de caches favorables à la tortue d'Hermann, avec des zones de replis limitrophes à l'incendie… ; D'ici 1 à 2 ans selon constatation du niveau de régénération naturelle, replantations ponctuelles sur des secteurs d'enjeux particuliers (zone touristique, plantations adaptatives au changement climatique…) avec des conditions de sol favorables à leur réussite.

En savoir plus
Le fonds Respir consiste, sur la base d'une bourse de projets qualifiés reposant sur des critères d'éligibilité, à promouvoir la mobilisation de financements privés au profit de la forêt de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en lien étroit avec les dispositifs publics existants.
MH